

INFO-CERTIFICATION

Bulletin d'information sur la certification des résidences pour personnes âgées



Agence de la santé
et des services sociaux
de Lanaudière
Québec



ÉDITION SPÉCIALE INFO-GRIPPE A(H1N1)

L'automne est bel et bien arrivé et nous n'entendons parler que de la grippe A(H1N1). Afin d'apporter des réponses à vos nombreuses inquiétudes et interrogations, nous vous proposons de lire attentivement cette édition spéciale « Info-grippe A(H1N1) ».

Vous pouvez également vous référer au document « GUIDE AUTOSOINS » que chacun d'entre vous avez reçu par la poste .

Espérant que ces renseignements vous seront utiles, nous vous demandons aussi de transmettre ces informations à tous vos résidents et résiden-



Lors de notre prochain numéro, nous vous transmettrons d'autres informations; celui-ci devrait paraître en décembre.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2009

ISSN : 1916-2014 (Imprimé) Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 1916-2022 (En ligne) Bibliothèque et Archives nationales du Québec

VACCINATION GRIPPE A(H1N1)

À l'heure actuelle, les médias diffusent beaucoup d'informations circulent sur la grippe A(H1N1). Ainsi, la Direction de santé publique de Lanaudière, en collaboration avec les deux centres de santé et de services sociaux du territoire, se prépare à faire face à la 2^e phase de la pandémie.



Le virus pandémique de la grippe A(H1N1) est différent de la grippe saisonnière, puisqu'il s'agit d'une nouvelle souche d'influenza. Les humains n'ont pas de protection naturelle contre ce virus. C'est pourquoi le virus H1N1 peut causer des maladies graves et rendre beaucoup de gens malades.

La vaccination demeure le moyen le plus efficace pour prévenir la grippe A(H1N1) et contribue à diminuer les complications, les hospitalisations et les décès.

Au Québec, la vaccination contre la grippe A(H1N1) a débuté en novembre pour la population et elle est offerte sur une base volontaire et sans frais. Cependant, **aucune vaccination ne sera faite dans votre établissement pour les clientèles autonomes et semi-autonomes.** Ces clientèles devront se déplacer vers les centres de vaccination désignés (voir la liste aux pages 3-4-5) de votre secteur. **Les clientèles qui ne sont pas en mesure de se déplacer par elles-mêmes pourront être vaccinées à la résidence par le personnel du CLSC, selon les critères d'admissibilité du soutien à domicile.**

Les centres de vaccination réserveront des sections pour les clientèles particulières (fauteuil roulant, marchette, etc.).

Ce contexte particulier d'organisation permettra d'offrir rapidement la vaccination à l'ensemble de la population et protéger les clientèles vulnérables et à risque de complications.

Vous êtes invités à consulter le site « **Pandémie Québec** » à l'adresse suivante : www.pandemiequebec.gouv.qc.ca à l'onglet « **Dans ma région** » pour connaître les sites de vaccination près de chez vous.

Veillez prendre note que l'horaire de vaccination pour les deux CSSS peut être sujet à changement. Il est également possible d'obtenir tous les renseignements nécessaires en communiquant avec Services Québec, au numéro unique 1 877 644-4545.

Pour votre information et pour tous vos résidents et résidentes, nous vous demandons d'afficher à la vue de tous, les documents suivants :

- **Tousser ou éternuer sans contaminer;**
 - **Comment mettre un masque;**
 - **Comment désinfecter vos mains;**
 - **Aide à la décision.**



Centres de vaccination pour le CSSS du Sud de Lanaudière

HÔPITAL PIERRE-LE-GARDEUR

911, montée des Pionniers
Terrebonne (Québec) J6V 2H2

Le jeudi 5 novembre 2009 de 8 h à 16 h

À compter du vendredi 6 novembre de 8 h à 21 h

CLIENTÈLES

- Familles avec enfants de 6 mois JUSQU'À MOINS DE 5 ANS, parents, frères, sœurs;
- Parents d'enfants de moins de 6 mois avec preuve de naissance, frères, sœurs;
- Toutes les femmes enceintes, enfants et conjoint. Le vaccin sans adjuvant sera disponible à compter de vendredi à midi;
- Travailleurs de la santé et premiers répondants oeuvrant sur le territoire;
- Malades chroniques de moins de 65 ans (4 et 5 novembre seulement).



Centres de vaccination pour le CSSS du Nord de Lanaudière

NOVEMBRE 2009

	15 Dimanche	16 Lundi	17 Mardi
DE	17 h	17 h	9 h
À	21 h	21 h	21 h

ÉCOLE SECONDAIRE BERNON

1919, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon (Québec) J0K 2N0



ÉCOLE SECONDAIRE DE LA RIVE

60, rue Douaire-de-Bondy
Lavaltrie (Québec) J5T 1G7

DÉCEMBRE 2009

	10 Jeudi	11 Vendredi	12 Samedi	13 Dimanche
DE	16 h	16 h	9 h	9 h
À	21 h	21 h	21 h	21 h

Centres de vaccination pour le CSSS du Nord de Lanaudière

**ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ÉRABLIÈRE**

5211, rue Principale
Saint-Félix-de-Valois (Québec) J0K 2M0

NOVEMBRE 2009

	28 Samedi	29 Dimanche
DE	9 h	9 h
À	21 h	21 h

NOVEMBRE 2009

	20 Vendredi	21 Samedi	22 Dimanche	23 Lundi
DE	9 h	9 h	9 h	17 h
À	21 h	21 h	21 h	21 h

ÉCOLE SECONDAIRE DES CHUTES

3144, 18^e Avenue
Rawdon (Québec) J0K 1S0

**ÉCOLE SECONDAIRE DES MONTAGNES**

290, rue Brassard
Saint-Michel-des-Saints (Québec) J0K 3B0

NOVEMBRE 2009

	14 Samedi
DE	9 h
À	19 h

NOVEMBRE 2009

	18 Mercredi	19 Jeudi
DE	9 h	9 h
À	19 h	19 h

ACCESSIBLE aux personnes
à mobilité réduite

MAISON DE LA CULTURE DE SAINT-DONAT**NOVEMBRE 2009**

	18 Mercredi	19 Jeudi
DE	9 h	9 h
À	19 h	19 h

NON ACCESSIBLE aux personnes
à mobilité réduite

**SOUS-SOL DE L'ÉGLISE DE SAINT-DONAT**

381, rue Allard
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0



Centres de vaccination pour le CSSS du Nord de Lanaudière



CENTRE D'ACHATS LES GALERIES JOLIETTE (ENTRÉE # 2)

1075, boulevard Firestone
Joliette (Québec) J6E 6X6

CLIENTÈLES

- Les personnes atteintes de maladies chroniques âgées DE MOINS DE 65 ANS (insuffisance rénale, maladies chroniques, maladies respiratoires, diabète, etc.);
- Les femmes enceintes;
- Les enfants âgés de 6 mois à 4 ans, leurs parents, frères et sœurs qui les accompagnent;
- Les intervenants de la santé et des services sociaux (preuve exigée);
- Les personnes résidant avec des personnes immunosupprimées;
- Les familles immédiates résidant avec un nourrisson âgé de moins de 6 mois.

AVIS IMPORTANT

Les personnes n'appartenant pas aux groupes énumérés ci-dessus ne pourront recevoir le vaccin. Il est donc inutile de vous présenter si vous ne faites pas partie des clientèles priorisées.

ÉCOLE SECONDAIRE DE L'ACHIGAN

60, montée Rémi-Henri
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H0



30 NOVEMBRE / 1-2-3-4-5-6-DÉCEMBRE 2009

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
DE	17 h	17 h	17 h	17 h	17 h	9 h	9 h
À	21 h	21 h	21 h	21 h	21 h	21 h	21 h



ÉCOLE SECONDAIRE DU HAVRE-JEUNESSE

2175, rue Place Malo
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0

DÉCEMBRE 2009

	17 Jeudi	18 Vendredi	19 Samedi	20 Dimanche
DE	17 h	17 h	9 h	9 h
À	21 h	21 h	21 h	21 h






RAPPELS IMPORTANTS



En tout temps, vous devez respecter l'ensemble des 26 critères sociosanitaires et notamment, ceux qui interpellent le centre de santé et de services sociaux (CSSS) (articles 11-15-22). Vous devez informer immédiatement le service de soutien à domicile du CLSC dès que :

- vous embauchez un nouvel employé; ou que
- vous dispensez un nouveau soin à un de vos résidents; ou que
- vous accueillez un nouveau résident pour qui des soins invasifs ou de l'administration de médicaments est nécessaire. Il est essentiel de faire ouvrir un dossier auprès du service de soutien à domicile.

Nous vous rappelons également que le personnel qui est seul en présence des résidents et ce, 24 heures sur 24, doit posséder les formations obligatoires décrites à l'article 14 [Secourisme général, réanimation cardiorespiratoire (RCR) et déplacement sécuritaire des personnes (PDSB)] du Manuel d'application du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées.



RÉSIDENCES CERTIFIÉES




(depuis notre dernier bulletin en mai 2009)

LANAUDIÈRE

Habitation Résidence Ramsay inc.
 Les Habitations Bordeleau (Phase IV)
 Les Résidences Majeau inc.
 Manoir La Tourelle
 Pension du Presbytère
 Résidence Au Soleil Levant
 Résidence Auberge des Aînés
 Résidence Château Patricia 2005 inc.
 Résidence d'Audrey
 Résidence des Mille-Îles
 Résidence Fleur de Lys
 Résidence Il était une fois... une Résidence
 Résidence La Roseraie
 Résidence Les Amis de Victoria
 Résidence Maison Agathe
 Résidence Manoir Mascouche
 Résidence Michèle Benoit
 Résidence Paul Darâche
 Résidence Quatre-Saisons
 Résidence Saint-Georges
 Résidence Villa des Sourires
 Résidence Villa Harmonie
 Villa mon Calme

Les Habitations Bordeleau (Phase III)
 Les Habitations Bordeleau (Phase V)
 Manoir des Mélèzes
 Oasis de Terrebonne
 Résidence Au Cœur de l'amitié
 Résidence Aux Quatre Vents
 Résidence Beaulieu-Lachance
 Résidence Chez nous, Chez vous
 Résidence Des Orchidées
 Résidence Dr Lucien Ferland
 Résidence Hébergement l'Hirondelle
 Résidence L'Olivier
 Résidence Lafond
 Résidence Les Gens Chaleureux
 Résidence Maison Ducharme
 Résidence Manoir Marie-Blanche SENC
 Résidence Paquin
 Résidence Pension Margot 2009
 Résidence Racette
 Résidence Sainte-Anne (Saint-Cuthbert)
 Résidence Villa Jardin Tendresse
 Résidence Villa Majeau inc.



Nous avons 111 résidences, soit 92 %, sur 121 qui ont obtenu leur certificat de conformité pour la région de Lanaudière. Pour la plupart des résidences qui sont encore en processus, elles sont soit de nouvelles résidences, soit des résidences ayant des nouveaux propriétaires.